

indépendantes, avaient fourni des chiffres. Ils ont révélé que le reportage coûterait environ \$33,000 pour une journée, \$42,000 pour deux jours et \$51,000 pour trois. J'ai pris la moyenne des trois jours, ce qui donne à peu près \$17,000 par jour. Au cours de la présente session la Chambre a siégé 121 jours. Si les débats avaient été télévisés pendant toute la session, il en aurait coûté jusqu'ici un peu plus de deux millions de dollars. A vrai dire, en songeant à téléviser les travaux de la Chambre, nous songeons à une entreprise très coûteuse.

Bref, monsieur l'Orateur, il vaudrait sans doute la peine de demander à Votre Honneur d'instituer un comité spécial qui considérerait toute l'affaire avant que nous en discussions davantage à la Chambre. La question a un caractère très technique et prête beaucoup à controverse. En instituant un petit comité dont ferait partie les principaux administrateurs des divers réseaux de télévision et des postes indépendants, nous pourrions sans doute obtenir une idée beaucoup plus nette de ce qui est possible et de ce qui n'est pas possible en la matière.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre, s'il vous plaît.

**M. Hales:** Il me reste une phrase à prononcer et j'aurai terminé, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** A l'ordre, s'il vous plaît. Il avait été entendu qu'on ne prolongerait pas le temps de parole.

**Des voix:** Poursuivez!

**M. l'Orateur suppléant (M. Bécharde):** La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

• (5.00 p.m.)

**M. Hales:** Une autre phrase, monsieur l'Orateur, et j'aurai terminé. Je suis convaincu que nous pourrions avoir une idée plus nette de ce qui est possible ou impossible relativement à cette question, de ce que nous cherchons exactement à accomplir en faisant diffuser les délibérations de la Chambre, et de ce que cherchent à accomplir, de leur côté, les gens de la télévision. Nous pourrions entamer notre discussion de ce problème sur une base beaucoup plus solide si nous possédions quelques faits positifs sur lesquels fonder notre jugement. Si nous disposions de ces faits, je suis certain que les députés seraient en mesure de prendre position et de se prononcer sur cette question très importante.

En conclusion, je répète qu'à mon avis, il est merveilleux que nous ayons eu à la Chambre l'occasion d'exprimer notre opinion sur ce sujet. J'espère qu'on créera ensuite un comité. J'aimerais que l'on télévisé aussi les délibérations des comités. Nous pourrions reprendre la question où nous l'avons laissée, lorsque nous disposerons de faits précis.

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de la Production de défense):** Monsieur l'Orateur, je suis tout à fait d'accord avec nos vis-à-vis lorsqu'ils disent que ce débat a été extrêmement utile. Il l'a été doublement du fait que nous avons tous reconnu que cette question dépassait l'optique des partis. Il y a bien des opinions divergentes dans tous les partis en ce qui concerne l'opportunité de donner suite à la proposition de certains, à savoir que l'on télévisé les délibérations du Parlement. A mon avis, c'est là simplifier les choses à outrance.

Ce dont nous avons parlé en réalité aujourd'hui, monsieur l'Orateur, et cela deviendra plus évident avec le temps, c'est de l'explosion qui s'est produite dans le domaine des communications, et de la difficulté que nous avons, à l'heure actuelle, et malgré les nouveaux moyens de communication, à mettre le grand public au courant de tous les détails des événements qui surviennent au pays et, à vrai dire, dans le monde entier. C'est pourquoi, à mon avis, ceux qui prédisent toutes sortes de catastrophes, si l'on introduit la télévision à la Chambre, exagèrent sans doute. De même, j'estime que ceux qui attendent de l'introduction de la télévision une amélioration et des bienfaits considérables sont sans doute un peu trop optimistes en ce qui concerne les résultats que l'on peut attendre de cette initiative.

Les députés admettront peut-être que j'ai une certaine expérience dans ce domaine. C'est ce qui me fait dire qu'ils devraient savoir que ce qui se passe à l'extérieur de la Chambre ne changera pas de façon significative du fait du reportage télévisé de nos délibérations. Je suis tout à fait convaincu que nous traitons en ce moment d'une autre dimension. Nous pourrions, je suppose, adopter des règlements interdisant la forêt de microphones et de caméras de télévision dans la rotonde, mais nous ne sommes nullement habilités à interdire aux députés de se rendre dans les studios de télévision ou d'avoir des entrevues dans leurs bureaux et ailleurs. Il faut accepter la multiplicité des sources extérieures. Cela continuera et ira probablement croissant si nos délibérations sont télévisées.

Une excellente raison justifie cet avènement, outre les raisons mentionnées cet après-midi. Chaque organe d'information veut être